

Zeitschrift: Allgemeine schweizerische Militärzeitung = Journal militaire suisse =
Gazetta militare svizzera

Band: 75=95 (1929)

Heft: 12

Artikel: Le feu offensif de l'infanterie en montagne

Autor: Touchon

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-8330>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Wahl von *Führeraufträgen*, welche viel Initiative verlangen und viel Freiheit des Handelns gewähren, auch in den Manöverbestimmungen.

Die selbständigen, kriegsmäßigen, wechselnden *Entschlüsse*, vor welche der Leiter des Manövers die Parteikommandanten stellt, machen den Wert eines Manövers aus, nicht die allgemeine Befriedigung über den guten Verlauf und das schöne Wetter.

Le feu offensif de l'infanterie en montagne.¹⁾

Par le Colonel *Touchon*.

La grande innovation du Règlement de l'infanterie est qu'il nous donne une doctrine du feu offensif de l'infanterie. Il ne se borne pas à affirmer sa puissance; il définit la «*base de feu*» et l'«*échelon de feu*» ainsi que leurs rôles réciproques. Il donne à l'infanterie la méthode à suivre pour «*préparer et accompagner elle-même ses attaques*», comme l'indiquait depuis longtemps l'Instruction provisoire sur l'emploi tactique des grandes unités.

■ A cette doctrine de feu offensif de l'infanterie, il y a des «*objecteurs*». Laissons de côté pour le moment ceux d'entre eux qui trouvent «*déjà*» que la part du feu est trop prépondérante, que le mouvement est laissé au second plan; ceux qui proclament que le feu offensif de l'infanterie est sans valeur, que seule l'artillerie peut permettre le mouvement en avant d'une infanterie dont le choc doit être le vrai mode d'action. Mais il est aussi des partisans de la puissance offensive du feu de l'infanterie, qui voient au jeu de la *base de feux* de grandes difficultés; ils affirment que, dans le cas le plus général, celle-ci ne pourra faire usage de ses armes à tir tendu sans risquer d'atteindre les combattants de l'*échelon de feu*; ils pensent aussi que la manœuvre de feux de cet échelon sera délicate et souvent irréalisable.

A ceux-ci, nous avons répondu déjà ailleurs, en faisant ressortir par des *exemples de guerre* que, même en pays de plaine, l'infanterie pouvait se servir de ses mitrailleuses pour préparer et appuyer ses attaques. Nous voudrions aujourd'hui montrer combien plus encore, en pays de montagne, cette infanterie aura de *facilité* et de *raisons* d'employer son feu offensivement, de faire jouer ses *bases de feux*; puis, sur le même terrain, nous chercherons à faire voir combien une infanterie hardie et manœuvrière aura d'occasions, par le feu seul de son échelon de feu, de contraindre l'ennemi à la retraite, à la fuite, à la reddition²⁾.

¹⁾ Extrait de la «*Revue d'Infanterie*» du 1er novembre 1929 (Paris, Charles Lavauzelle & Cie., Boulevard Saint-Germain 124).

²⁾ Je ne parlerai aujourd'hui que des armes à tir tendu. Les armes à tir courbe (grenades V. B., mortiers) auront un emploi intensif en montagne, que personne ne peut mettre en doute.

A. — *Base de feux.*

I.

Au printemps 1915, le contact est loin d'être étroit dans cette région des Vosges; les fronts sont incomplètement stabilisés de part et d'autre, faiblement tenus, peu ou pas étayés d'artillerie. Les petits opérations locales d'infanterie, les chicanes de détail sont fréquentes.

C'est ainsi que, le 8 juin, le bataillon de chasseurs alpins français qui opère devant le village de Bonhomme a réussi, par une petite attaque heureuse, à occuper le mamelon en éperon qui surplombe à l'ouest la localité. Des deux tranchées existant sur ce mamelon, l'une, la tranchée A, a été retournée et occupée par une demi-section de chasseurs; l'autre la tranchée B, faite surtout d'un ensemble de tous de tirailleurs et dont les vues sont médiocres vers l'est, n'est pas occupée; le reste de la section de chasseurs est en réserve au petit col 811. Deux sections de mitrailleuses flanquent la tranchée A; l'une, celle du bataillon, est postée au Rain Margot; l'autre, une section territoriale placée sous les ordres du chef de bataillon de chasseurs, est postée vers la Verse. L'artillerie ne peut appuyer qu'assez indirectement la défense de la tranchée A.

Le 9 juin au petit matin, alors que le chef de section, dont le poste est au col 811, effectue sa ronde dans la tranchée A, une courte et violente rafale d'obus s'abat sur celle-ci. Les chasseurs se terrent, mais ne peuvent se relever, car dans le même instant commence sur la tranchée un tir intense et parfaitement précis de mitrailleuses; au dire des occupants de la tranchée, confirmé par l'observation des autres témoins, il est impossible de lever la tête. Prêts à bondir de leur poste de tir, les chasseurs attendent l'instant où cessera l'averse de feu.

Quelques minutes passent.

Le tir soudain cesse, ou du moins se relève; mais dans la même seconde, les Allemands en nombre sautent dans la tranchée; leur chef, un officier, tient encore le petit drapeau rouge qu'il vient d'agiter pour faire lever à point nommé le tir des mitrailleuses allemandes. Après une lutte assez brève, l'ennemi submerge la petite garnison, dont une partie peut se replier vers 811, par le versant nord du mamelon, sous la protection efficace des mitrailleuses du Rain Margot.

Celles-ci n'ont pu gêner la progression de l'ennemi vers la tranchée A, car l'attaque s'est produite sur le versant sud, par la Scierie. Les mitrailleuses de la Verse n'ont su ou pu intervenir efficacement; leurs vues et leurs coups étaient du reste gênés par les arbres et les constructions.

Les mitrailleuses allemandes étaient postées au nord du bois Brûlé, vers le champ du Maire. Elles ont «accompagné» à vue directe l'attaque de leur infanterie, tirant par-dessus celle-ci jusqu'à la dernière minute avec une extrême audace, ne levant leur tir qu'au signal fait par cette infanterie, dans l'instant même où elle était en situation de sauter d'un bond dans la tranchée. En fait, les Allemands ont pu gravir la pente sans recevoir un coup de fusil de la garnison attaquée.

Aussi pauvre que nous en mitrailleuses à cette époque, l'ennemi avait probablement concentré au champ du Maire, pour la circonstance, tout le matériel dont il disposait dans le secteur. Car dans la région du nord du village, d'où venaient habituellement des tirs de mitrailleuses, aucun feu ne s'alluma ni pendant l'attaque, ni pour prendre à partie les chasseurs en retraite, ou les mitrailleuses du Rain Margot qui les protégeaient.

Voilà un bel exemple de tir de mitrailleuses pardessus les troupes amies, de tir d'une *base de feu* par-dessus un *échelon de feu*.

L'assaillant avait judicieusement choisi un petit compartiment de terrain où ne jouaient pas nos flanquements, et surtout sur un sol qu'il connaissait bien, il «*avait monté une affaire*». Je reviendrai en terminant sur ce point.

Les maisons de la sortie ouest du village de Bonhomme, qui servirent de ligne de départ à l'attaque, sont à quelque 720 mètres d'altitude, les tranchées du calvaire à 800 mètres environ; il y avait 80 mètres à gravir d'une pente assez raide, permettant un tir facile des mitrailleuses par-dessus l'assaillant. Et ce n'est là qu'une pente vosgienne, une pente molle. Combien plus, dans les montagnes plus jeunes comme les Alpes par exemple, trouverons-nous d'occasions d'appliquer ce procédé à des pentes rapides, avec donc plus de chance de réussite encore!

II.

Vers la fin de juillet 1915, à la suite de plusieurs attaques, nos troupes sont accrochées aux pentes occidentales du Linge et du Schratzmannele; l'ennemi tient encore la crête de tout le mouvement de terrain; plus au sud, il occupe le Barrenkopf.

Le 27 juillet, nous attaquons à nouveau; l'objectif est la crête Linge-Schratzmannele-Barrenkopf.

Deux bataillons de chasseurs attaquent le Linge et le Schratz, à cheval sur la route qui passe entre ces deux sommets; un troisième bataillon attaque au Sud le Barrenkopf.

Il avait été remarqué, au cours d'attaques précédentes, que les contre-attaques ennemies partaient de la région comprise entre le Barenstal et le Schratz; d'autre part, les attaques sur le col du Barrenkopf, entre le Schratz et le Barrenkopf, avaient toujours échoué devant des feux croisés de mitrailleuses venant des pentes sud du Schratz et nord du Barrenkopf. Il fut donc laissé un intervalle correspondant à ce col, entre les bataillons attaquant respectivement le Schratz et le Barren.

La section de mitrailleuses d'un bataillon réservée, reçoit la mission de battre cet intervalle, en cherchant à raser les pentes sud et sud-est du Schratz, autant pour y neutraliser les mitrailleuses ennemies que pour y atteindre éventuellement les troupes disposées pour la contre-attaque. Cette section s'installe sur la crête rocheuse qui descend sud-sud-ouest du grand Hornleskopf. La direction générale de ses tirs était le Barenstal.

Comme aucun élément français ne devait passer par le col du Barren: comme, d'autre part, la crête du Schratz ne devait nulle part être dépassée, il n'y avait aucun inconvénient à ce que les mitrailleuses tirassent pendant toute la durée de l'attaque. Elles devaient le faire par rafales courtes et violentes, pour chercher à surprendre les troupes ennemies momentanément non abritées.

Cessant le feu aussitôt après l'apparition du signal «objectif atteint», les mitrailleuses devaient par la suite coopérer au tir de barrage (tirs d'arrêts actuels) réglé par l'artillerie à l'est de la crête, en obéissant aux mêmes signaux que les batteries.

Ce scénario, bien réglé, s'exécuta à la lettre.

Les calculs du lieutenant commandant la section de mitrailleuses l'avaient amené à choisir l'emplacement de ses pièces de telle sorte qu'entre le col du Barren et le Barenstal, le terrain tout entier était rasé en dessous du défilement de l'homme debout.

Ce jour-là, l'attaque réussit dans la région du Linge et du collet entre le Linge et le Schratz; la crête fut occupée par nous, et nous sûmes de façon bien singulière le résultat du tir de nos mitrailleuses. La compagnie qui occupait le collet du Linge, alors qu'elle attendait une contre-attaque, vit arriver par la route une centaine de chasseurs d'un bataillon allemand avec quelques officiers qui se rendaient à elle. Les prisonniers déclarèrent qu'alors qu'ils étaient rassemblés au Barenstal en vue d'une contre-attaque sur le collet du Linge et le Schratz, des mitrailleuses avaient décimé leur bataillon. Beaucoup disaient même que ces mitrailleuses étaient allemandes et qu'éccœurés par ce procédé, ils se rendaient.

Dans cet exemple de tir dans un intervalle, les formes de la montagne sont venues, encore une fois, en aide à la science du mitrailleur. Ces effets de rasance aux grandes distances sont souvent faciles à obtenir en terrain accidenté et doivent toujours être recherchés.

Je ferai remarquer de plus que, comme au Bonhomme, l'affaire avait été *montée* avec soin. La *base de feu* de la crête rocheuse avait brillamment tenu son rôle au profit de l'*échelon de feu* attaquant la crête Linge-Schatz.

III.

Dans les deux exemples précédents, les mitrailleuses étaient placées sur une crête indépendante du mouvement de terrain où se passait l'attaque; elles pouvaient facilement, sans gêner l'assaillant, tirer par-dessus lui dans un cas, dans un intervalle dans l'autre cas.

Mais, si la distance entre les deux crêtes avait dépassé la portée des mitrailleuses, il eût bien fallu placer la base de feu en arrière de l'échelon de feu et en contre-bas.

Aurait-elle pu, dans ces conditions, appuyer les attaques ou bien aurait-elle joué simplement le rôle que le règlement prévoit aussi pour elle: être là pour limiter un recul en cas d'échec?

Lors de l'attaque du Monte-Tomba par la 47e division, le 30 décembre 1917, la plus grande partie du dispositif d'infanterie, mitrailleuses

comprises. était disposée sur une pente unique, montant vers la crête qui constituait le premier objectif. Les mitrailleuses ne pouvaient tirer par-dessus les troupes d'attaque; d'autre part, aucun intervalle n'avait été ménagé dans la ligne de feu; il semble donc qu'elles eussent dû rester muettes jusqu'à la conquête du premier objectif. Et cependant, voici la mission que reçut la compagnie de mitrailleuses d'un des bataillons de chasseurs de première ligne³).

17^o *Emploi de la compagnie de mitrailleuses.*

A) *Mission.* — Le rôle de la compagnie de mitrailleuses comporte quatre phases:

a) D H à H + 1' toutes les pièces exécuteront un tir très violent sur tout le contour apparent de la position attaquée;

b) A H + 1', toutes les pièces tireront dans le bleu dans la même direction qu'au moment où nos premiers éléments franchiront le contour apparent;

c) Les pelotons se porteront ensuite très rapidement, par échelons de sections, à la crête pour parer aux contre-attaques;

d) *Occupations:* quelques pièces seront placées en flanquement sur la *parallèle du général Serret.*

Quelques pièces sur la crête, balayant les ravins qui descendent vers *Alano.*

Le plus grand nombre des pièces dans le parallèle *Bel* (ligne de soutien).

B) *Répartition.* — Le 1^{er} peloton opère dans la zone de la 2^e compagnie;

Le 2^e peloton, dans la zone de la 3^e compagnie;

Le 3^e peloton, dans la zone de la 4^e compagnie.

Le chef de bataillon avait estimé que cette courte préparation aurait une puissance neutralisante sur l'ennemi placé en avant de la crête, d'autant que celui-ci, terré sous les balles, saisirait mal le moment où le tir des mitrailleuses, relevé, lui permettrait d'ouvrir le feu à son tour.

Cette sorte de «rémanence» de la neutralisation par les mitrailleuses, surtout sur un ennemi peu aguerri, peut être recherchée avec fruit. Quand le tir des mitrailleuses de la base de feu vient à gêner l'échelon de feu, il ne faut pas qu'elles cessent le feu, mais qu'elles le relèvent, quitte à tirer en l'air; le seul bruit des mitrailleuses maintiendra souvent l'ennemi terré pendant les quelques secondes nécessaires à l'abordage.

Pour le cas de Monte-Tomba, aucune résistance autrichienne ne se révéla avant la crête; cette neutralisation était-elle due aux seules mitrailleuses? L'affirmer serait exagéré; le barrage roulant, pour peu

³) Les compagnies de mitrailleuses des bataillons de chasseurs étaient alors constituées à trois pelotons de deux sections chacune.

dense qu'il fût, avait certes coopéré aussi à maintenir l'ennemi inactif.

Par ces trois exemples de guerre, choisis en pays de montagne, je crois avoir montré quelle peut être, sur un tel terrain, l'efficacité des bases de feux; leur emploi judicieux et intensif est de nature à permettre d'envisager la possibilité de réussir des attaques en montant, ce qui jadis était considéré comme difficile, sinon impossible.

Un autre enseignement d'ordre plus général est à retenir de ces trois récits: pour réussir, une *affaire doit être montée* avec minutie, non seulement pour assurer la coordination des efforts de l'artillerie et de l'infanterie, mais aussi pour réaliser l'appui que la base de feu doit donner à l'échelon de feu. Il faut *une liaison* entre ces deux éléments du feu offensif, liaison par un horaire, ou avec des signaux simples, faute de laquelle la base de feu n'osera agir, de crainte d'atteindre l'échelon de feu. Songez toujours que, bien plus défavorisé que l'artilleur, bien souvent le mitrailleur ne voit pas le point d'arrivée de ses projectiles!

Cette difficulté de la liaison entre mitrailleurs et infanterie apparaît nettement dans nos exercices du temps de paix. Le «plan de feux» est bien réglé pour le premier acte de l'attaque, pour son débouché, il y a le plus souvent une base de feux qui joue à ce moment: mais ensuite! il n'y a rien, plus rien. La vraie raison de ces erreurs, c'est que l'on va trop vite; nous oublions alors que le combat n'est qu'une succession de *petites affaires montées* avec soin. Seule, l'instruction des cadres et de la troupe peut faire gagner du temps en transformant en réflexes la plupart des gestes de la guerre. Dans le cas actuel, le réflexe du chef de bataillon, du capitaine mitrailleur, consiste à avoir toujours une base de feux bien placée pour agir là où il le faudra tout à l'heure; il ne restera plus, au moment de la faire tirer, qu'à assurer la *liaison* avec l'échelon de feu; c'est ainsi et seulement ainsi que l'on pourra gagner du temps.

B. — *Echelon de feu.*

La manœuvre des unités de fusiliers-voltigeurs qui constituent l'échelon de feu, de la plus petite, le groupe de combat, à la plus grande, le bataillon, est, au combat, caractérisée par ces lignes du Règlement d'infanterie (2^e partie):

«La progression de l'attaque et les concentrations de feu s'obtiennent dans les meilleures conditions, quand la situation permet, tout en fixant l'ennemi sur son front, de déborder une de ses ailes. Dans le cas où l'adversaire ne peut être pris de flanc, il faut, au préalable, pénétrer dans son dispositif et y créer des saillants qui peuvent alors être soumis à des feux convergents.»

Au combat, toute unité de fusiliers-voltigeurs doit avoir le réflexe de marcher droit devant elle et d'agir sur ses flancs, au profit des unités voisines arrêtées.

Tout chef ayant une réserve doit avoir le réflexe de la pousser derrière l'unité qui avance et de prendre à son compte, le plus tôt pos-

sible, les actions de flanc, pour élargir la brèche créée (paragraphe 207 du Règlement d'infanterie, 2e partie).

Ces actions de flanc, d'écharpe, de revers, doivent, aux termes du Règlement, être le plus souvent des actions de feu.

En pays de plaine, la chose ne va pas sans difficulté, surtout pour les armes à tir tendu, et souvent l'action de flanc devient une attaque avec feu et mouvement.

En montagne, il en va tout autrement; la possibilité d'occuper, de conquérir, s'il le faut, des points dominants va faciliter singulièrement ces concentrations de feux dont parle le Règlement.

I.

Le 14 août 1914, le 21e corps d'armée descend la vallée de la Bruche. Ses deux colonnes principales suivent, l'une la route du col de Hanz, l'autre le fond de la vallée. Les avant-gardes se heurtent à l'ennemi qui occupe la ligne générale Plaine — Saint-Blaise.

Un combat de front s'engage, bien appuyé par notre artillerie; néanmoins, nos pertes sont lourdes et nous n'avancions plus.

Il est 7 heures du matin:

Je passe la parole au commandant du 21e corps d'armée:

«La progression de l'infanterie était très lente: Saint-Blaise d'une part, Plaine de l'autre et, entre les deux, le mamelon fortifié qui les unit, constituaient une ligne de résistance sérieuse.

«Le premier de ces points d'appui, située dans un fond de vallée, échappait à l'action de l'artillerie; les travaux de défense étaient fort bien dissimulés, ainsi que les emplacements de batteries.

«Je me rendis compte de la nécessité de déborder la position par les ailes en *gagnant les hauteurs*, et j'adressai des ordres dans ce sens aux commandants des deux colonnes principales. La 86e brigade, à droite, devait s'efforcer d'atteindre le bois d'Obouveau, à l'est de Saint-Blaise.

«La 26e brigade, à gauche, devait gagner la hauteur qui domine Plaine à l'ouest, par le massif de Chatte-Pendue.

«L'exécution de ces mouvements devait nécessairement être lente, et il n'eût servi à rien de chercher à brusquer l'action avant qu'ils eussent produit l'effet qu'on en attendait.»

Ce n'est que vers 15 heures que le 3e bataillon de chasseurs, passant par Sur-Neuf-Pré et Colroy-la-Roche, prend à revers le bois d'Obouveau et atteint la ferme Bettragoutte; ses unités placées à la cote 694, est de Saint-Blaise, ouvrent le feu, à environ 1.200 mètres, sur l'ennemi qui offre de gros paquets d'infanterie bien visibles au nord de la Bruche, et lui causent de lourdes pertes.

Au nord, le mouvement de la 26e brigade, par les bois de la côte de Plaine, est long et difficile; il est exécuté par le bataillon Faivre, du 21e régiment d'infanterie, et deux compagnies du 109e régiment d'infanterie. Le colonel Frisch, commandant le 21e, dirige ce mouvement.

Le journal de marche de la 26e brigade raconte ainsi cette attaque:

«Le 109^e reprend l'attaque avec le bataillon du 21^e; l'autre bataillon du 21^e (commandant Faivre) et deux compagnies du 109^e, portés en *flanc offensif (sic)* sur les pentes est de la Chatte-Pendue, à la lisière du bois, *agissent violemment par le feu*, dans le flanc des Allemands.»

Cette attaque réussit.

L'ennemi, débordé au nord comme au sud, recule en plein désordre ou se rend.

Nous avons bien là la manœuvre décrite par le Règlement; l'ennemi mis «en saillant» est écrasé par des feux convergents. Les positions dominantes de la côte de Plaine et de la ferme Bettragoutte ont seules permis cette concentration de feux.

Le relief du terrain montagneux a été d'une aide considérable à l'efficacité de la manœuvre de feux du 21^e régiment d'infanterie comme du 3^e bataillon de chasseurs à pied.

Sur ce terrain vosgien aux formes arrondies, nos fantassins et nos chasseurs eussent pu descendre de la côte de Plaine et du bois d'Obouveau et charger l'ennemi. Le terrain l'eût permis, bien que cette attaque descendante eût été difficile à appuyer par le feu.

Mais dans un terrain plus difficile, sur les Alpes par exemple, il arrivera souvent que des points dominants atteints, la descente sera impossible; il faudra se borner à l'action de feu. Vous venez de voir combien elle peut être efficace.

II.

Le 19 août 1914, un groupe alpin (un bataillon de chasseurs alpins à six compagnies et une batterie de montagne), stationné à Stosswehr, reçoit l'ordre de descendre la vallée de la Fecht pour donner la main à un autre groupe descendant sur Soultzbach. Aucun renseignement précis n'est connu sur l'ennemi. C'est un véritable combat de rencontre qui va se produire.

Dès le départ, le lieutenant-colonel commandant le groupe s'élève sur les pentes de la rive nord de la Fecht, sur le chemin d'Hohroth, dans l'ordre: 4^e, 5^e, 6^e, 3^e, 1^{re} compagnie.

La 4^e fera l'avant-garde; la 2^e, à sa hauteur, progressera à travers les bois, n'ayant qu'une section dans la vallée.

Comme les pentes sont en terrain très couvert, taillis et buissons au-dessus des vignes de la vallée, puis futaie de sapins sur les hauteurs, le colonel fait progresser ses mitrailleuses et sa batterie derrière la 2^e compagnie, pour leur permettre d'utiliser, le cas échéant, le découvert de la vallée.

A 8 heures, l'avant-garde se heurte à l'ennemi vers la cote 661, nord-ouest de Gunsbach, et se déploie; la 2^e se déploie à hauteur de la 4^e compagnie; les mitrailleuses et la batterie ouvrent le feu sur des unités ennemies qui cherchent à quitter la vallée et à s'élever sur les pentes à travers les vignes. Néanmoins, les 4^e et 2^e compagnies ne peuvent avancer; le colonel lance la 5^e, puis la 6^e, vers le nord, avec mission

de progresser en direction de Wihr-au-Val; la 5^e se heurte à quelques ennemis essouffés par la montée et les bouscule; la 6^e ne rencontre rien et, se couvrant au nord, atteint à 15 h. 30 le haut de l'éperon qui porte la chapelle Sainte-Croix.

Autour de la chapelle, s'aperçoit un état-major et quelques fractions ennemies.

L'ennemi prononce à ce moment un effort violent dans la vallée; la moitié de la 3^e compagnie est envoyée entre les 4^e et 2^e compagnies. Mais les 5^e et 6^e compagnies, faisant face au sud, ouvrent un feu rapide sur l'attaque ennemie; celle-ci, prise de flanc, tourbillonne un moment autour de Gunsbach, puis la panique s'empare de l'ennemi qui s'enfuit en direction de Turckheim, poursuivi par le groupe alpin et un bataillon d'infanterie qui débouche de Munster.

Dans cet exemple encore, l'ennemi, «mis en saillant», est soumis à une concentration de feux telle qu'il ne peut les soutenir, et il s'enfuit.

Le colonel commandant le groupe alpin était un vieil alpin qui avait su, dès le départ du matin, mettre de son côté l'avantage que pouvait donner la montagne. Il tenait le premier les parties dominantes du terrain, d'où ses unités ont pu voir l'attaque ennemie et l'écraser de leurs feux.

Conclusion.

En résumé, l'on pourrait dire que la montagne est, ici, venue à notre aide pour démontrer l'efficacité de la méthode indiquée par notre règlement, pour la mise en œuvre du feu offensif de l'infanterie.

De même qu'un profil surhaussé permet la solution de bien des problèmes mécaniques, l'exagération du relief de terrain montagneux nous a rendu plus claires les applications des principes aujourd'hui réglementaires.

Si l'on considère que, dans une région de hautes montagnes, l'artillerie sera toujours plus ou moins déficiente, par suite de la rareté des voies de communication, et aussi quelquefois des difficultés de tir; si l'on considère, au contraire, que la légèreté des armes portatives de l'infanterie et de leurs munitions s'adapte parfaitement aux difficultés du terrain, on sera convaincu que l'infanterie devra souvent surtout compter sur son propre feu. Elle doit donc travailler à le rendre aussi meurtrier et efficace que possible. Ses chefs, à tous les échelons, doivent être à même d'établir un plan de feux proportionné à l'effectif de leur troupe et doivent se ménager la conduite du feu. Les officiers commandant des mitrailleuses ou des engins d'accompagnement doivent avoir une connaissance parfaite de la technique de leur arme.

Dans ces régions de haute montagne, les difficultés du terrain viendront souvent rendre tout abordage direct impossible pour l'assaillant. Les rochers à pic, les larges éboulis, les casses de gros blocs, la neige pendant l'hiver, constituent de véritables défenses accessoires contre lesquelles l'artillerie ne peut rien. Ajoutez à cela les difficultés d'appuyer

par le feu des attaques descendantes, et vous conclurez que c'est bien souvent par l'action de feu que l'infanterie devra chercher le succès.

Faut-il conclure que cette part si grande donnée au feu dans nos prévisions, va nous amener à préparer une infanterie lourde et sans élan ?

Assurément non ! Le débordement d'une aile, l'occupation d'un piton indispensable, plus ou moins accessible, demanderont, tout au contraire, à l'infanterie, de singulières qualités d'endurance, d'agilité et d'entraînement.

Le succès d'une opération dépendra bien souvent de la virtuosité d'un groupe de grimpeurs ou de skieurs, qui aura amené son fusil-mitrailleur au bon endroit et en temps opportun. Il sera même dû, parfois, à la balle ajustée d'un voltigeur qui mettra hors de combat un chef indispensable. L'infanterie alpine doit donc être une infanterie d'élite, composée de montagnards vigoureux, entraînés et tirant juste, capables de porter les mitrailleuses et les engins d'accompagnement dans les endroits les plus inaccessibles. Elle doit, de plus, être organisée et équipée pour cette guerre un peu spéciale, où l'homme, pour vaincre l'ennemi, doit vaincre d'abord les difficultés d'un terrain et d'un climat aussi dangereux parfois que le feu adverse.

C'est bien à la manœuvre que l'infanterie alpine doit demander le succès ; *mais la manœuvre, c'est le feu qui se déplace, comme l'attaque est le feu qui avance !*

Le chasseur de chamois ne donne-t-il pas chaque jour une démonstration vivante de la prépondérance du feu sur le mouvement ?

Gebirgsausbildung.

Von Major *H. Frick*.

Ueber die Frage der Gebirgsausbildung tauchen immer wieder von Zeit zu Zeit Aufsätze in unserer militärischen Presse auf, die jedoch nicht stets von großer Sachkunde zeugen und oft mit bloßen Phrasen an ein Problem herangehen, das nur auf Grund sorgfältiger Ueberlegung der Möglichkeiten gelöst werden kann. Immerhin beweisen diese Veröffentlichungen, daß auf diesem Gebiete etwas nicht stimmt und Reformen erforderlich scheinen. Die nachstehenden Darlegungen, denen Beobachtungen während eines längeren Aufenthaltes bei einem italienischen Alpiniregiment und eigene Erfahrungen als Kommandant mehrerer Gebirgstelephonrekrutenschulen zu Grunde liegen, wollen zur Lösung dieser Probleme beitragen.

Vorerst muß als eine selbstverständliche Forderung unserer Landesverteidigung festgestellt werden, daß unsere Gebirgstruppen unter schwierigeren Hochgebirgsverhältnissen zu operieren verstehen müssen. Dabei darf immerhin nicht vergessen werden, daß auch unsere Feldtruppen in die Lage kommen können, in Gebieten zu operieren, die aus-